

1^{er} SEMINAIRE INTERCOMMUNAL POLITIQUE DE LA VILLE

JEUDI 6 MAI 2021

01 LE PROGRAMME

02 L'AGGLO ET LA
POLITIQUE DE LA VILLE

03 LA RESTITUTION
DES RESULTATS

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} SEMINAIRE INTERCOMMUNAL POLITIQUE DE LA VILLE

JEUDI 6 MAI 2021

Le 6 mai 2021 se déroulera le premier séminaire prospectif et rétrospectif « Politique de la Ville » sur le territoire de l'Agglo.

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville et par délibération communautaire du 25 juin 2015, la CACL s'est engagée à mettre en œuvre le suivi et l'évaluation des contrats de ville à travers sa Stratégie Intercommunale de Cohésion Urbaine et Sociale (SICUS), valant contrat-cadre en matière de politique de la ville.

Sur le territoire de l'Agglo existent 4 communes porteuses de contrats de ville : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria.

INVITATION

1^{er} séminaire intercommunal « Politique de la Ville »

Serge SMOCK, Président de la CACL, et **Anne-Michèle ROBINSON**, 6^{ème} VP en charge de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale

vous convient au 1^{er} séminaire intercommunal
« Politique de la Ville » :

Le jeudi 6 mai de 8h30 à 17h
À l'hôtel Mercure Cayenne Royal Amazonia

Merci de bien vouloir confirmer votre présence
roxanne.seecharan@cacl-guyane.fr
05 94 28 23 99 / 06 94 38 05 47



01

LE PROGRAMME

08h30 Accueil des invités

09h00 Séance plénière avec mots d'ouverture :

- 🔄 Président de la CACL
- 🔄 Président de la CTG
- 🔄 Préfet de Guyane

10h00 Ateliers thématiques

- 🔄 Echanges sur le bilan 2015-2020 des actions menées en matière de politique de la ville sur le territoire de l'Agglo
- 🔄 Mise en débat des besoins et enjeux en matière de politique de la ville dans la perspective des nouveaux contrats de ville 2022

12h15 Déjeuner

13h30 Ateliers thématiques

- 🔄 Echanges sur le bilan 2015-2020 des actions menées en matière de politique de la ville sur le territoire de l'Agglo
- 🔄 Mise en débat des besoins et enjeux en matière de politique de la ville dans la perspective des nouveaux contrats de ville 2022

16h00 Restitution des ateliers et mot de clôture du Président de la CACL

17h00 Clôture de l'évènement

THEMATIQUES DES ATELIERS

- Échanges sur le bilan 2015-2020 des actions menées en matière de politique de la ville sur notre territoire
- Débat sur les besoins et enjeux en matière de politique de la ville dans la perspective des nouveaux contrats de ville 2022

De 10h à 12h30

ATELIER 1 – La capacité d’agir des acteurs en matière de parentalité

ATELIER 2 – La prévention de la délinquance

ATELIER 3 – Le développement et l’accès à l’offre éducative et aux loisirs

De 13h30 à 16h00

ATELIER 4 – La prévention et la promotion de la santé

ATELIER 5 – L’insertion des jeunes

ATELIER 6 – La structuration de la vie associative locale

02

L'AGGLO ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

La loi « Lamy » du 21 février 2014 portant sur la réforme de la politique de la ville a, par dérogation, laissé la possibilité aux communes des départements et régions d'Outre-Mer de rester porteuses des contrats de ville. Les communes ont ainsi fait le choix de demeurer pilotes de leurs propres contrats.

Les compétences de la CACL en matière de politique de la ville se traduisent par la mise en œuvre de la Stratégie Intercommunale de Cohésion Urbaine et Sociale (SICUS) ainsi que par la gestion d'une enveloppe budgétaire dédiée.

23 quartiers prioritaires (identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant) ont été arrêtés par décret du 31 décembre 2014.

COMMUNES	NOMBRE DE QUARTIERS
Cayenne	13
Matoury	5
Rémire-Montjoly	3
Macouria	2
TOTAL	23

Les compétences de la CACL en matière de politique de la ville se traduisent par la mise en œuvre de la Stratégie Intercommunale de Cohésion Urbaine et Sociale (SICUS) ainsi que par la gestion d'une enveloppe budgétaire dédiée, déployée sur fond propre.

Outre l'accompagnement financier des associations, la SICUS porte comme principal objectif :

- la création et l'animation d'un centre intercommunal de santé mentale (CISM), en place depuis 2018 à la CACL
- la coordination transversale des dispositifs de réussite éducative, de lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme chronique, de prévention de la délinquance et d'insertion sociale,
- la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité,
- l'accompagnement des porteurs de projet
- l'insertion économique, et en particulier celle des plus jeunes

La CACL a pour mission la coordination et l'appui à la structuration des stratégies d'intervention des 4 Contrats de ville. Dans ce cadre, elle en pilote l'évaluation.



Ainsi, depuis 2019, des études ont été mises en œuvre par la CACL afin de :

- Actualiser le diagnostic des écarts entre les quartiers prioritaires et le bassin de vie des habitants.
- Accompagner les communes de la CACL au suivi-évaluation de leurs contrats de ville.
- Évaluer la plus-value des trois leviers des contrats de ville et de la SICUS : l'ingénierie, la gouvernance partagée et la mobilisation du droit commun.

Les études conduites en collaboration avec le groupement PLURICITE ont pris fin en février 2021.

03

LA RESTITUTION DES RESULTATS

Ce séminaire a pour but d'en restituer les résultats et de permettre à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville (DGCOPOP, Rectorat, ARS, CAF, associations, Pôle emploi et CACL) de débattre au travers d'ateliers.

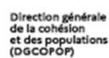
Il comportera deux volets :

- 🔄 Un **volet rétrospectif** afin d'étayer les éléments de bilans réalisés à partir des données récoltées sur la période 2015-2019, au regard des priorités fixées dans le référentiel d'évaluation. Concrètement, il s'agit :
 - De consolider et étoffer le bilan, par thématiques du référentiel, là où de la matière a été récoltée.
 - D'apporter des éléments de réponses qualitatives, là où il n'y a pas eu de données de bilan récoltées.

- 🔄 Un **volet prospectif** afin de faire émerger et débattre des besoins et enjeux stratégiques et opérationnels des contrats de ville pour la période 2021-2022 et au-delà.
 - Actualiser la connaissance des évolutions du contexte local (prenant en compte notamment l'impact du contexte sanitaire) :
 - Les besoins prioritaires de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville : actualisation et priorisation.
 - Le cas échéant, les évolutions des besoins et priorités d'interventions de l'écosystème des acteurs institutionnels et opérationnels du territoire (droit commun et acteurs financés par le Budget Opérationnel de Programme 147*).
 - Débattre et prioriser les enjeux stratégiques et opérationnels des contrats de ville pour la période 2021 - 2022 et au-delà (droit commun et spécifique) mis en perspective avec le référentiel d'évaluation élaboré en 2019.
 - Identifier des conditions de réussite structurantes pour permettre de passer un cap de progression sur le cycle qui suivra la fin des contrats de villes 2015-2022.

*Budget de l'État au niveau national réservé à la politique de la ville

PARTENAIRES



CONTACT PRESSE



Joséphine Grochateau

Responsable communication opérationnelle
Direction de la communication
Tél : 0694 44 95 84 - 0594 28 28 28
Mail : josephine.grochateau@cacl-guyane.fr

Maria HERVÉ

Responsable Habitat Planification Et Développement Social
Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité (DHAM)
Tél : 06 94 38 05 47 - 05 94 28 23 99
Mail : maria.herve@cacl-guyane.fr